



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Mayenne**



Tests salivaires rentrée 2021

Le 24/09/2021

Ils s'adressent aux élèves de moins de 12 ans.

Pour cette année scolaire 2021-2022, la stratégie autorisant un enseignement en présence pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus SARS-CoV-2 au sein des écoles et des établissements scolaires, est à nouveau privilégiée. Elle repose sur la mise en oeuvre d'un protocole sanitaire arrêté en lien avec les autorités sanitaires et sur la base des avis rendus par le Conseil scientifique et le Haut conseil de la santé publique.

En parallèle, afin de freiner la propagation du virus au sein des écoles et des établissements scolaires, le tryptique « tracer, tester, protéger » reste de mise. Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports continue à organiser des campagnes de dépistage, notamment dans les écoles.

S'agissant des élèves de moins de 12 ans, ce sont les tests RT-PCR sur prélèvement salivaire, déjà déployés l'an dernier au profit des élèves en école maternelle et élémentaire, qui seront à nouveau proposés. Ils constituent en effet une alternative moins invasive que le prélèvement nasopharyngé. Ces tests peuvent également être déployés dans les collèges.

Les tests ainsi réalisés sont pris en charge par l'assurance maladie. Pour ce faire, une autorisation des parents est requise ainsi que des documents complémentaires indiquant l'identité et la couverture par l'assurance maladie.

Ces opérations de dépistage ciblées sont organisées dans les écoles et les collèges du département, situés sur les territoires où la circulation du virus est active et notamment lorsque plusieurs cas positifs d'élèves seront apparus, elles sont déclenchées en concertation avec l'antenne territoriale de l'Agence Régionale de Santé.

Les opérations de dépistage se poursuivent. La semaine du 18 octobre 2021 elles concernent les écoles publiques et privées des communes de : Vaiges, Sainte-Suzanne Chammes, Blandouet Saint-Jean, Montsûrs (Jean Tardieu, Saint Martin), Assé-le-Béranger, Saint-Georges-sur-Erve, Voutré, Torcé-Viviers-en-Charnie, Mézangers, Neau, Saint-Christophe-du-Luat, Châtres-la-Forêt, Laval (J P r é v e r t) , les collèges Béatrix de Gâvre et Saint Martin de Montsûrs et le collège Saint Joseph d'Evron.

Des tests salivaires sont proposés aux 2 188 élèves de ces écoles et collèges.

M.A.J. le 21/10/2021

Dans cette rubrique

- [Crise sanitaire](#)
- [Tests salivaires](#)

Pour plus d'information

[Les réponses à vos questions](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne
Cité administrative, rue Mac Donald
BP 23851 - 53030 Laval CEDEX 9
Tél. 02 43 59 92 00